



## Formidable réussite du salon des ETA avec une offre d'expertises qui répond aux besoins des ETARF

Pour accompagner les mutations en cours de l'agriculture et de la forêt, les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux doivent proposer des prestations de plus en plus techniques et spécifiques, à un prix de marché acceptable. Des rencontres avec des experts ont été organisées par la FNEDT lors du salon des ETA.

Paris, le 22 décembre 2023 - « Nos entreprises évoluent, les parcs matériels se renouvellent sans cesse et nous avons toujours plus de salariés dont les compétences sont attendues par les clients et qui n'existent pas forcément dans les territoires », commente Gérard Napias, président de la FNEDT, à l'issue de la 10<sup>e</sup> édition du salon des ETA. Du 12 au 14 décembre 2023, à Tours, ce salon a largement répondu aux attentes des visiteurs avec des exposants, des matériels, des services et des solutions centrés sur la délégation de travaux. Pendant 3 jours, les allées n'ont pas désempilé avec une forte affluence de jeunes professionnels, d'entrepreneurs, mais aussi de conducteurs d'engins ou de mécaniciens, intéressés par les innovations et la découverte de nouvelles pratiques.

Lors de cette édition, la FNEDT a proposé et animé un pôle Experts ETARF avec une offre simple et claire : un rendez-vous confidentiel et gratuit de 20 minutes avec un expert, programmable en amont. Avec le concours de partenaires professionnels, sélectionnés pour leur connaissance des ETARF, une cinquantaine de rendez-vous se sont tenus pendant les 2 journées dédiées exclusivement aux entreprises de travaux sur les sujets suivants : anticiper la transmission et la reprise, choisir le bon taux de TVA, comment recruter, droit du travail et convention collective, la fiscalité de l'énergie, la certification d'entreprise, le DUERP. « Les 20 thèmes du pôle Experts ETARF étaient un vrai plus : ces rendez-vous furent l'occasion de prendre du recul pour faire évoluer sa stratégie d'entreprise », souligne Frédéric Jan, co-président EDT du comité de pilotage du salon des ETA et président d'EDT Bretagne.

Alors que la hausse de la taxation du GNR ne sera pas compensée pour les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux, que le coût des machines, des pièces et des réparations demeure à un niveau très élevé, et qu'il faut rémunérer le travail à sa juste valeur, les entrepreneurs n'ont pas d'autre choix que de répercuter les hausses dans leurs tarifs, avec l'exigence d'être encore plus professionnels et plus techniques.

La FNEDT remercie ses partenaires qui ont œuvré à la réussite du pôle Experts ETARF : A2CA Partners, Agrica, ANEFA, Cabinet AGRIGECO, Certis, Control Union, EDT Bretagne, EDT Hauts de France, EDT Normandie, Maître Lina Fadili, FITECO / FITAGRI, ISAGRI, OCAPIAT, PERI-G, Pôle emploi Centre, Pôle Prévention, QualiTerritoires.

### Contact presse - Agence Ressources De la Nature

Fadela Benabadiji - 01 85 09 83 70 - 06 11 34 22 39 - [fbenabadiji@agence-rdn.com](mailto:fbenabadiji@agence-rdn.com)

Benoît Moureaux - 01 85 09 83 71 - 06 09 49 09 78 - [bmoureaux@agence-rdn.com](mailto:bmoureaux@agence-rdn.com)



À propos de la FNEDT - La Fédération Nationale Entrepreneurs Des Territoires (FNEDT) regroupe 63 syndicats départementaux et 12 unions régionales. Acteurs clés dans les territoires, près de 22 000 entreprises de travaux emploient 147 000 actifs permanents et occasionnels pour la conduite et l'entretien des machines, les travaux manuels, la gestion des chantiers, le support administratif et comptable. Les ETF réalisent 70 % des travaux de sylviculture-reboisement et 80 % des travaux d'exploitation en France pour le compte de propriétaires forestiers, de coopératives, d'exploitants-négociants, d'industries du bois, de l'Office national des forêts, de communes.

